



Saint
-Genis
Laval

Le tissu associatif saint-genois

Février 2021



« Acteurs essentiels de la vie d'une commune, vous, les associations saint-genoises, êtes un véritable foyer de vie, d'échanges et d'expériences qui tissent des liens forts entre les habitants. Votre dynamisme et votre pluralité méritent évidemment toute notre attention.

C'est pourquoi, comme nous l'avons promis, nous nous engageons à faire un état des lieux de la vie associative saint-genoise pour répondre au mieux à vos besoins tout en adaptant notre soutien à l'activité de chacun.

Ce questionnaire nous a permis de mieux vous connaître et de comprendre ce que vous pouvez légitimement attendre de votre équipe municipale.

Au nom de cette équipe, je peux vous assurer qu'il nous tarde de pouvoir tous vous rencontrer et d'échanger avec vous, pour pouvoir construire ENSEMBLE, la feuille de route de la vie associative de ce mandat.

Marylène Millet
Maire de Saint-Genis-Laval

«Tout d'abord, je souhaiterais remercier chacun d'entre vous pour avoir participé à cette enquête. En effet, vos retours sont extrêmement précieux et nous nous engageons à vous donner satisfaction en répondant au mieux à vos problématiques.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de pouvoir poursuivre l'élan que nous avons donné en septembre 2020 en nous empêchant de pouvoir nous rencontrer en présentiel.

Ce n'est que partie remise ! Nous comptons, encore une fois, sur votre mobilisation à la rentrée 2021. La situation sanitaire est en train de s'améliorer et nous comptons bien rendre cette rentrée riche d'événements avec le Forum des Associations, mais aussi l'organisation de sessions de travail autour de tables rondes, dans le cadre des Assises des Associations.

Encore un grand merci à vous et à très vite ! »

Patrick Faure
Adjoint à la vie associative et aux sports



Sommaire

1. Introduction.....	page 4
2. Le contexte national.....	page 5
3. Le contexte départemental et métropolitain.....	page 6
4. Le contexte saint-genois (bilan de l'enquête)	page 7
5. Conclusion.....	page 19
6. Références.....	page 20

1. Introduction

La loi du 1^{er} juillet 1901 a défini le concept d'une association. Il s'agit d'une mise en commun de savoir-faire et de moyens pour réaliser un projet, sans recherche de partage des bénéfices. De par cette définition philanthrope, l'association se distingue donc de toutes les formes d'entreprises connues en France.

Ce but altruiste est sans nul doute la raison pour laquelle un Français sur deux est adhérent (plus de 22 millions de bénévoles) d'une association et se passionne donc pour le fait associatif.

Depuis les années 2000, entre 60 000 et 70 000 associations sont créées chaque année. En 2017, la France comptait environ 1,5 million d'associations actives¹. En effet, comme le rappelle Anicet le Pors, le mouvement associatif est aussi un moyen de participation des citoyens à la vie locale².

Œuvrer au sein d'une association va donc bien au-delà d'un simple développement de l'esprit fraternel : il s'agit d'une prise en main par le citoyen de son destin national.

Pour Jacques Ion, le monde associatif est invoqué comme lieu de lien social, de participation, de restauration de la démocratie, d'une autre façon de faire de la politique³.

L'association est un formidable réceptacle des pensées et des interrogations de la société. Moteur et ciment de la vie sociale, elle oblige l'État à se questionner et à se renouveler. Les associations sont de plus en plus nettement conviées à résoudre la crise de la relation entre l'individu et l'État et à fonder un « renouveau de la citoyenneté⁴ ».

Dés lors, il devient urgent et nécessaire pour les collectivités de reconnaître, de valoriser et de développer cet engagement citoyen. Les enjeux sont donc fondamentaux. Reconnaître la valeur d'une association, c'est reconnaître sa légitimité à participer au débat public.

Pour pouvoir la reconnaître, il faut d'abord apprendre à la connaître. C'est pourquoi, la Ville de Saint-Genis-Laval s'est lancée dans un grand diagnostic de sa vie associative et a donné la possibilité aux associations de faire remonter leurs préoccupations à travers la mise en place d'un questionnaire.

Avant d'étudier les résultats de ce dernier, il convient de donner quelques éléments du contexte national, départemental et métropolitain.

1 Simon COTTIN-MARX, « *Sociologie du monde associatif* », collection repères, édition La Découverte, 2019.

2 Anicet LE PORS, « *La citoyenneté* », collection Que sais-je ? PUF, 2011.

3 Alain CAILLE et Jean-Louis LAVILLE (1998) dans « *sociologie du monde associatif* » de Simon COTTIN-MARX, collection repères, édition La Découverte, 2019.

4 Martine BARTHELEMY, « *Associations. Un nouvel âge de la participation ?* ». Presse de Sciences Po, Paris, 2000.

2. Le contexte national

La liberté d'association est un droit dont jouissent massivement les Français. Avec 22 millions de bénévoles, 1,7 million de salariés et 1,5 million d'associations, le tissu associatif est l'expression d'une citoyenneté active et contribue concrètement à la qualité du lien social, à la création de valeurs et à la vitalité de la démocratie. Plus qu'un corps intermédiaire, les associations sont les organes vivants - et vitaux - de notre corps social⁵.

Le secteur associatif est composé d'un très grand nombre de petites associations disposant de quelques centaines d'euros de ressources annuelles et s'appuyant sur le travail bénévole. Ces associations, qui vivent principalement de cotisations, de quelques subventions des communes et de locaux mis à disposition, le plus souvent par les mairies, sont principalement actives au niveau local, voire au niveau du quartier dans les villes. Ces associations ont un poids limité en termes de budget : 75% des associations gèrent un budget annuel de moins de 10 000 euros et réalisent ensemble 4% du budget total du secteur associatif. Les budgets associatifs sont en effet très concentrés dans quelques grandes associations : les quelques 19 500 grandes associations qui gèrent un budget supérieur à 500 000€ représentent 1,3% du nombre d'associations - mais 13,1 % du nombre d'employeuses - et réalisent 71% du budget total cumulé du secteur associatif.

Les petites associations sportives, culturelles et de loisirs dominent le paysage associatif : elles représentent ensemble 69% des associations et leur nombre continue d'augmenter à un rythme non négligeable. Le nombre des associations culturelles a ainsi augmenté dans la période à un rythme annuel moyen de 4,4%. Les associations militantes de défense des droits et des causes représentent 11,5% du nombre total d'associations et leur nombre a désormais tendance à se stabiliser. Les associations d'action humanitaire, d'action sociale et de santé sont peu nombreuses : elles représentent ensemble 14% des associations - mais 23% des employeuses et leur nombre a augmenté à un rythme moyen, comparable à celui du nombre total d'associations.

Avec un budget de l'ordre de 113 milliards d'euros en 2017 contribuant à hauteur de 3,3% au PIB, les associations participent pour une part importante à la production des richesses dans le pays.

Le secteur associatif connaît en outre un mouvement de concentration qui est nettement plus affirmé que précédemment avec la baisse du nombre des associations employeuses allant de pair avec une augmentation de leur taille et de leur poids relatif, et une augmentation significative du poids des très grandes associations. Ces évolutions confirment les tendances au développement d'un secteur associatif organisé autour de deux pôles. D'un côté, de très grandes associations de moins en moins nombreuses et de taille de plus en plus importante mettant en place les politiques publiques et aspirant la quasi-totalité des financements publics et l'essentiel des financements privés. De l'autre, des micro associations de plus en plus nombreuses animant la vie locale et de quartier et concentrant une part importante du bénévolat⁶.

5 Dossier « Paysage associatif : de battre le cœur ne s'arrête pas », JurisAssociations, 1^{er} avril 2019.

6 Viviane TCHERNONOG « Les associations : état des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ? », octobre 2018.

3. Le contexte départemental et métropolitain⁷

Combien d'associations dans le Rhône ?

Elles sont entre 39 000 et 41 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs...

Dans le seul secteur sportif, 3 615 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 433 050 licences, en 2018.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 350 000 et 370 000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 147 000 et 150 000.

Pour l'année 2018-2019, environ 2 220 nouvelles associations ont été déclarées dans le Rhône.

Dans le département, 5 165 associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit 51%, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement un peu moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également 296 associations comportant plus de 50 salariés.

Le contexte métropolitain

Il se crée, en moyenne chaque année, 1 800 associations nouvelles sur le territoire du Grand Lyon. On peut estimer qu'entre 26 000 et 29 000 associations y sont aujourd'hui en activité, animées par plus de 270 000 bénévoles.

Parmi ces associations, plus de 4 000 emploient des salariés, en 2016. Ces associations ont distribué près de 1,2 milliard d'euros de salaires, au cours de cette même année. Plus de 52 000 personnes travaillent dans les associations de la Métropole. Elles représentent 9,5% des salariés du secteur privé.

Sur l'ensemble de la période 2008-2016, l'emploi associatif a progressé de 13% dans le Grand Lyon (9% au plan régional et 6,5% au plan national), plus vite que l'ensemble du secteur privé (9%).

⁷ MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, « *L'essentiel de la vie associative du Rhône* », Novembre 2019 ;

Marie DUFOUR - Cécile BAZIN - Jacques FAURITTE - Jacques MALET, « *Le secteur associatif de la Métropole de Lyon* », étude réalisée en juillet 2020 par RECHERCHES & SOLIDARITÉS pour la Métropole de Lyon.

4. Le contexte saint-genois :

bilan de l'enquête publique lancée en septembre 2020

Pourquoi réaliser une enquête sur les associations saint-genoises ?

La Ville de Saint-Genis-Laval possède un tissu associatif très fort. Administrativement (associations déclarées en préfecture non dissoutes), 400 associations ont leur siège social sur la commune. Certaines associations sont en sommeil, d'autres au contraire sont très actives. Ces dernières comptent légitimement sur l'implication de la collectivité pour pouvoir mener à bien leurs projets.

Afin de pouvoir soutenir la dynamique associative, il est nécessaire pour la Ville de bien connaître le secteur. Ainsi, un grand dispositif de concertation intitulé « les Assises des Associations » a été lancé. Ce dernier se décline en deux temps. Le premier consistait à remplir un questionnaire en ligne afin de bien connaître les forces, les faiblesses mais surtout les demandes et les besoins des associations saint-genoises. Un second temps sera organisé à la rentrée scolaire 2021 pour que les associations puissent échanger et faire des propositions qui alimenteront la feuille de route de la Ville en ce domaine.

Pour l'heure, voici les éléments essentiels à retenir de l'enquête en ligne qui a été lancée le 15 septembre 2020.

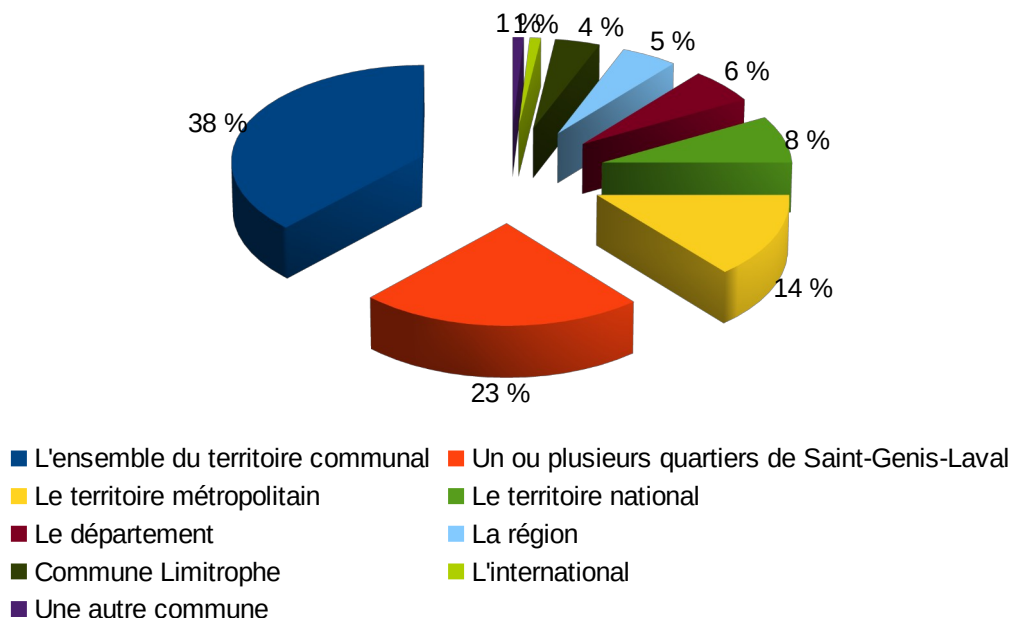
Au 22 février 2021, 104 associations ont répondu. Le questionnaire était découpé en 6 parties :

- 1. Profil de votre association :** cette partie visait à connaître le champ d'intervention de l'association.
- 2. Vie de l'association :** cette partie visait à connaître le nombre d'adhérents, le montant global du budget et si l'association embauche des salariés.
- 3. Relations avec les autres associations :** cette partie visait à identifier si l'association s'inscrit déjà dans une dynamique de réseau et les réticences qu'elle pourrait avoir à le faire le cas échéant.
- 4. Difficultés rencontrées par votre association :** différents champs ont été identifiés comme la mobilisation des moyens humains et financiers par exemple et proposés à un critère d'appréciation (« pas de difficulté »/ « difficulté très importante ») de l'association.
- 5. Vos attentes en matière de soutien à votre projet associatif :** des suggestions de services ont été proposées et soumis à un critère d'appréciation (« non pertinente » / « très pertinente ») de l'association.
- 6. Relations de votre association avec la Ville de Saint-Genis-Laval :** cette partie visait à évaluer le degré de satisfaction de l'association et sa connaissance des outils proposés par la Ville de Saint-Genis-Laval.

1. Profil de votre association :

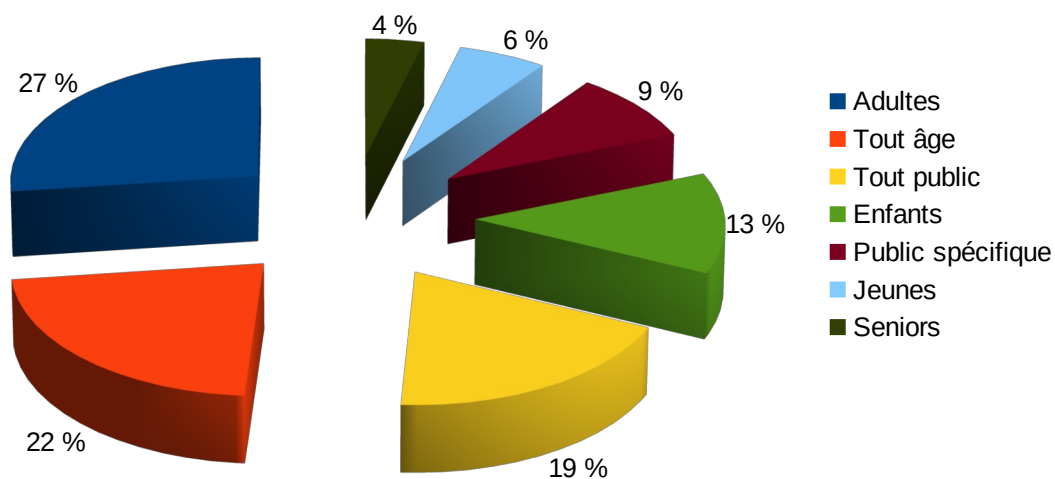
Plus de 80 % des associations ayant répondu au questionnaire ont leur siège social à Saint-Genis-Laval. Comme le montre le graphique ci-dessous, ces associations ont un territoire d'intervention assez large, même si le territoire communal est privilégié (61%).

Territoire d'intervention



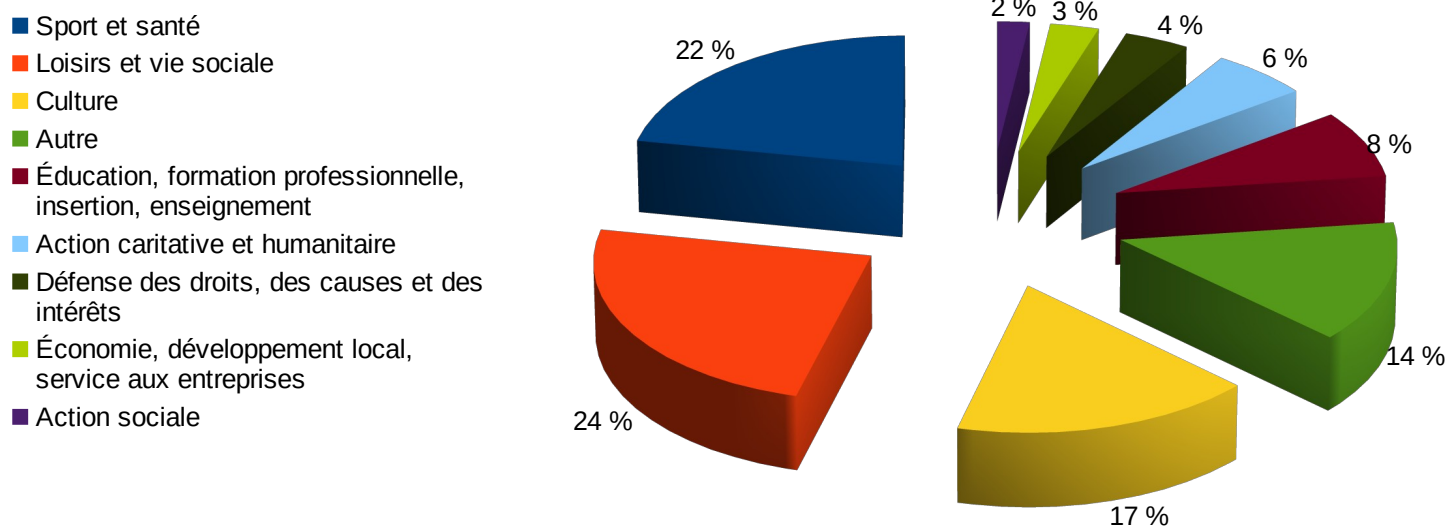
La remarque est similaire lorsque l'on étudie le public bénéficiaire de ces associations : elles interviennent sur l'ensemble des publics. Il est possible de constater également sur le graphique ci-dessous qu'une part non négligeable des associations s'adresse en particulier aux adultes (27%).

Le principal public bénéficiaire



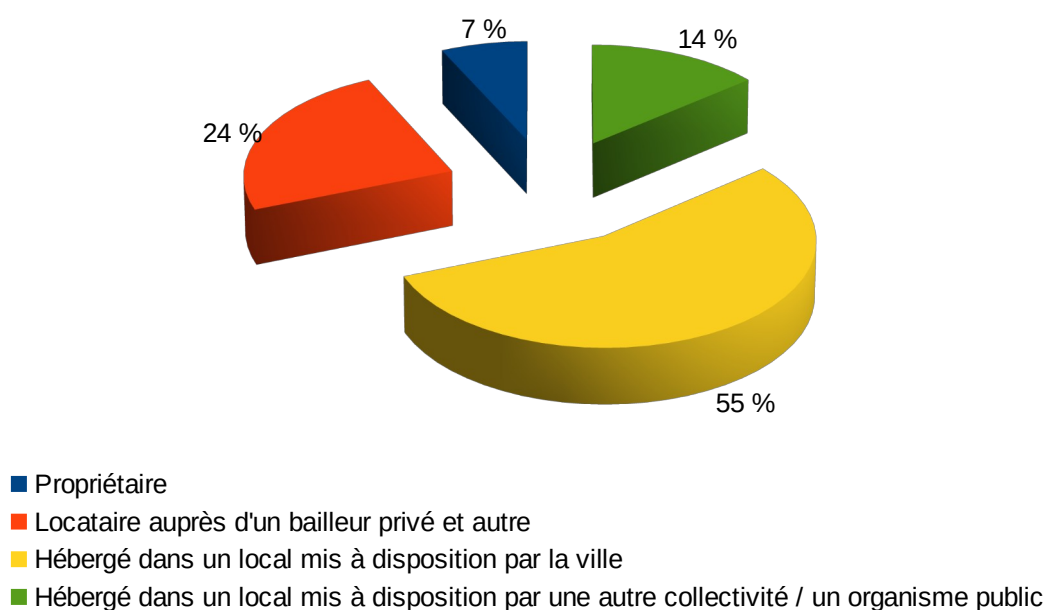
Il convient maintenant de s'intéresser également au domaine d'activité des associations ayant répondu au questionnaire.

Les domaines d'activités



Pour conclure cette première partie, évoquons la question des locaux : 64 % des associations disposent de locaux pour leur activité. Plus de la moitié (55%) des associations ayant répondu au questionnaire sont hébergées dans un local mis à disposition par la Ville de Saint-Genis-Laval :

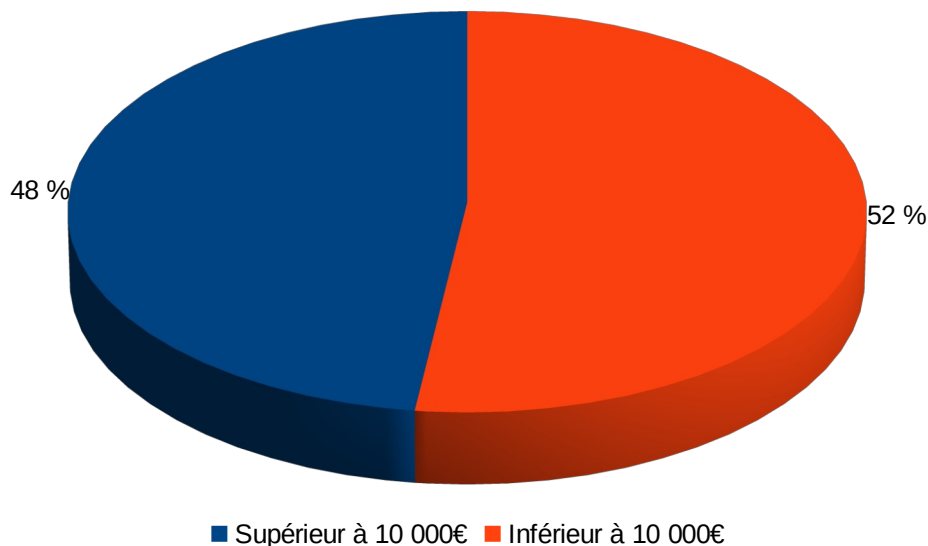
Statut d'occupation des locaux



2. Vie de l'association :

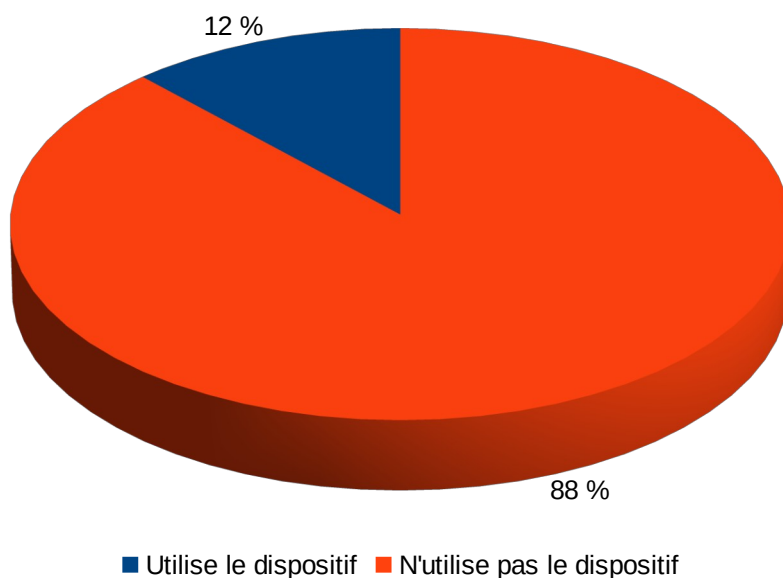
Concernant le montant total du budget annuel des associations ayant répondu au questionnaire, la dynamique saint-genoise semble suivre la dynamique nationale avec une prédominance d'associations ayant un budget inférieur à 10 000€ (52 % des associations ayant répondu au questionnaire ont un budget inférieur à 10 000€).

Montant total du budget annuel



Enfin le dispositif de « Service civique » est peu utilisé par les associations ayant répondu au questionnaire. En effet, elles ne sont que 12 % à l'utiliser.

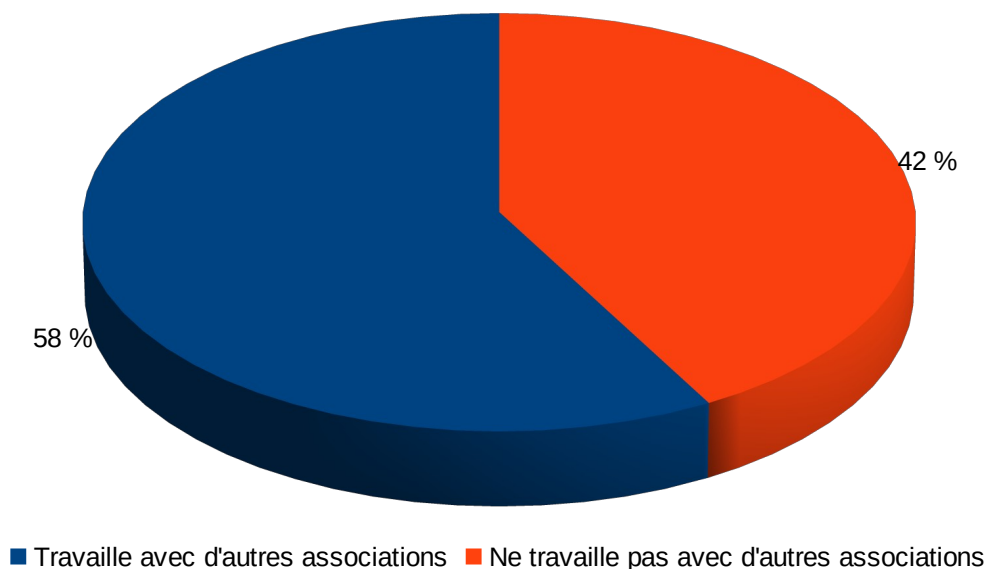
Utilisation du dispositif "Service Civique"



3. Relations avec les autres associations :

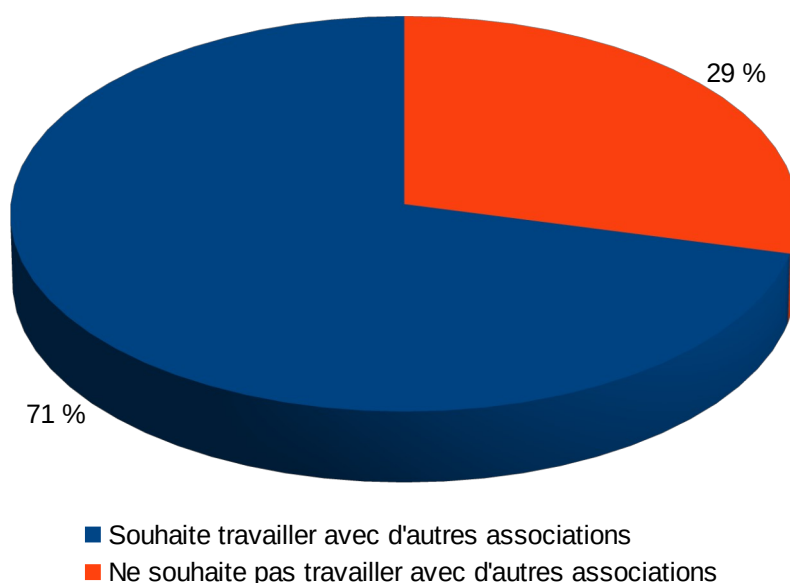
A la question « travaillez-vous en collaboration avec une(des) autre(s) association(s), les associations ont répondu par l'affirmative à 58 %. Cela indique donc que la dynamique de travail en réseau est déjà bien inscrite sur Saint-Genis-Laval.

Collaboration entre associations

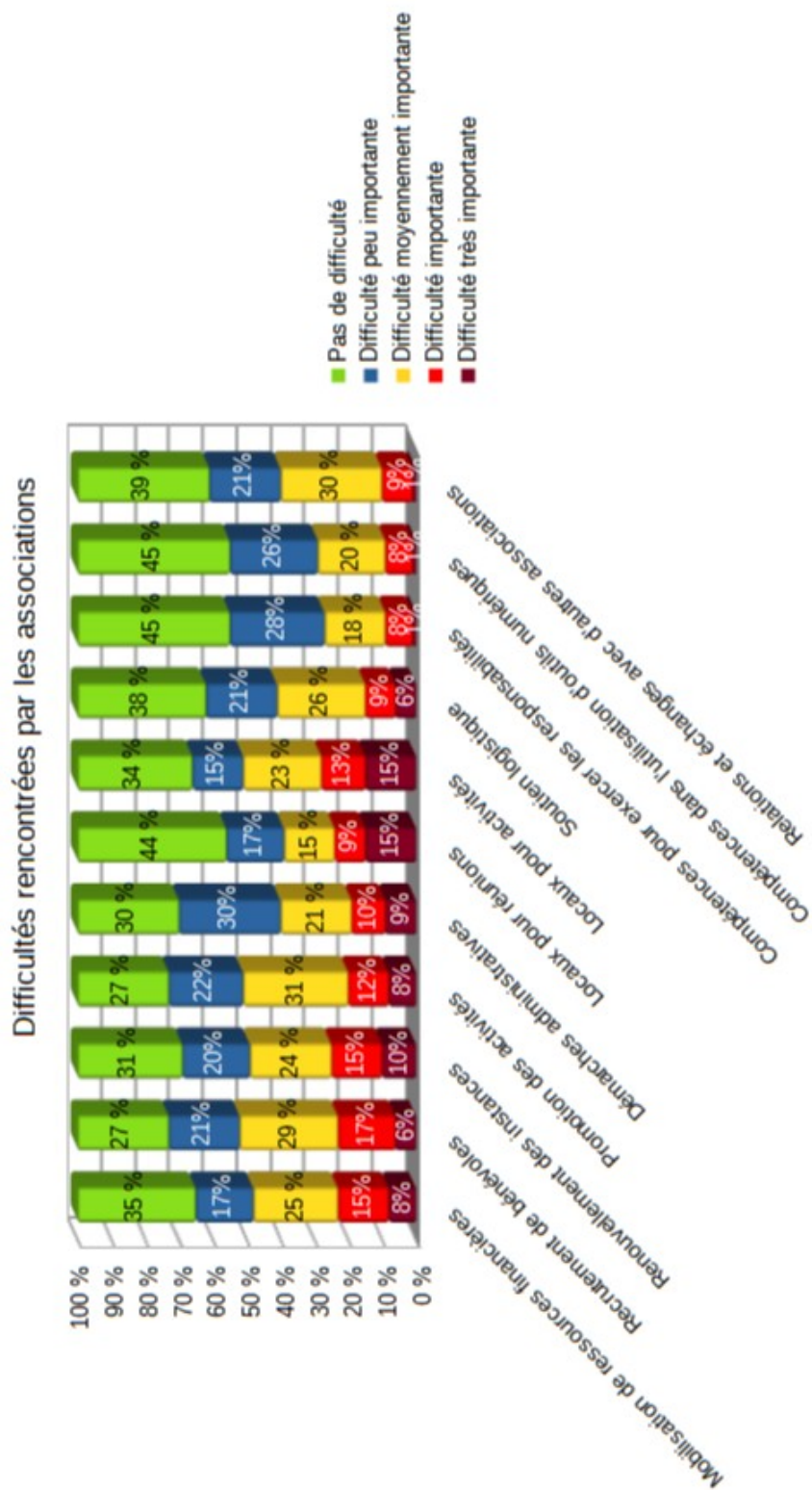


Cette idée de travailler en réseau est confirmée par la deuxième question : « souhaiteriez-vous pouvoir collaborer avec une(des) autre(s) association(s) ? » où 71 % des associations ont répondu par l'affirmative. L'idée d'organiser, de centraliser, de proposer des connexions entre associations prend donc bien alors tout son sens pour la Ville de Saint-Genis-Laval.

Souhait de collaboration

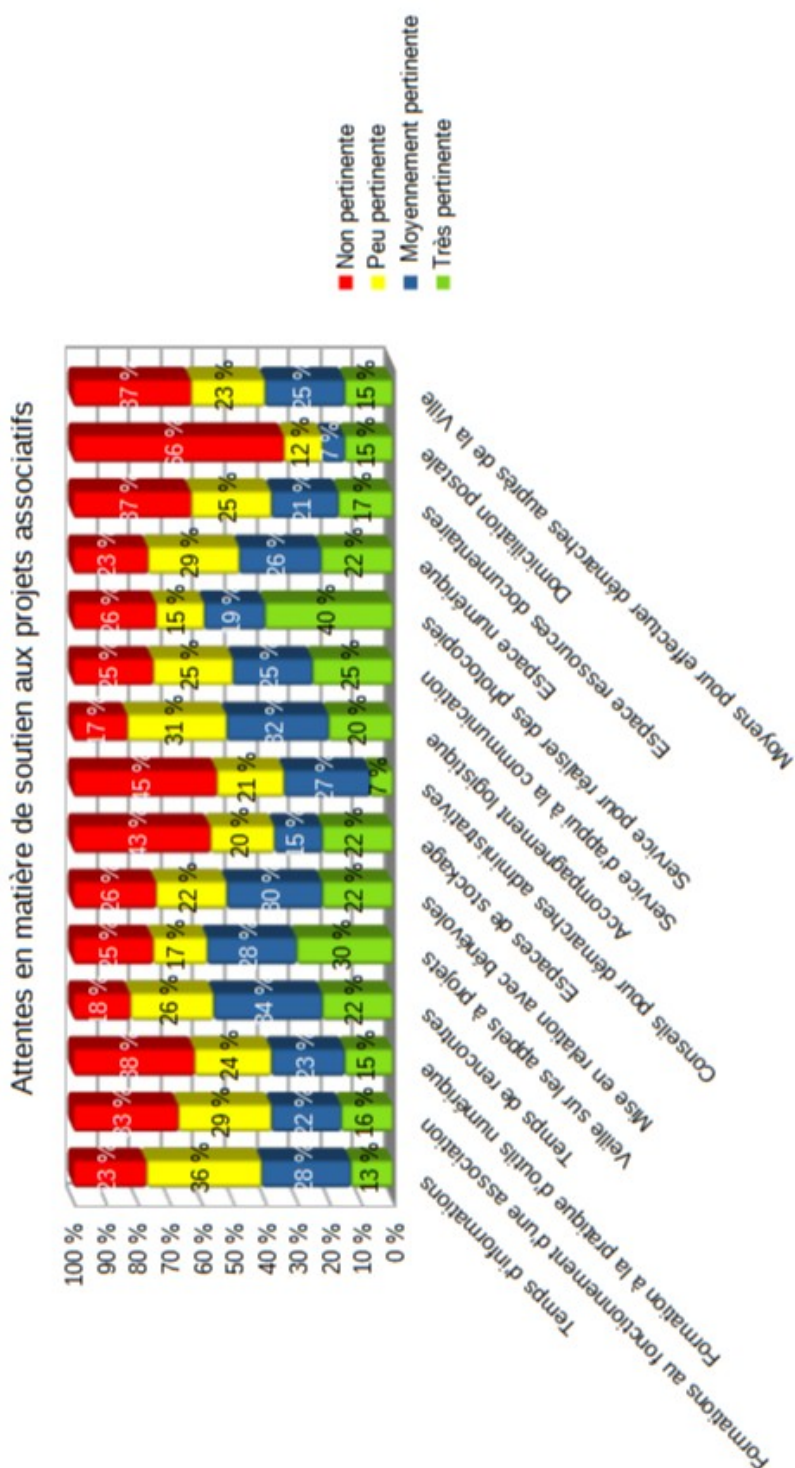


4. Difficultés rencontrées par votre association :



Les principales difficultés que les associations ayant répondu au questionnaire rencontrent sont le recrutement des bénévoles (52%), la promotion de leurs activités (51%) et les locaux pour organiser leurs activités (51%).

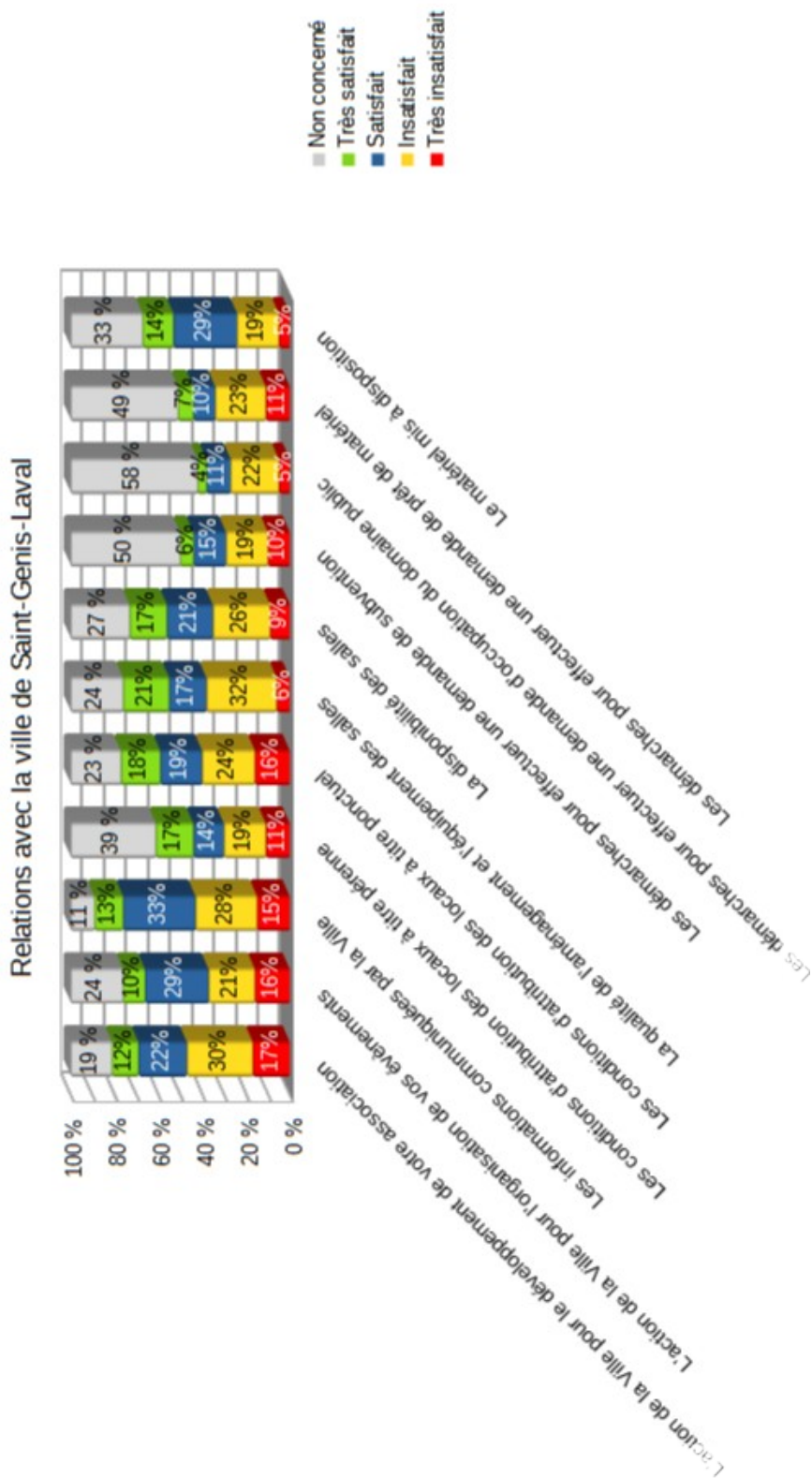
5. Vos attentes en matière de soutien à votre projet associatif :



Sur l'ensemble des propositions, 6 font consensus :

1. Un service de photocopies (59%)
2. Une veille sur les différents appels à projet (58%)
3. Des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres associations (56%)
4. La mise en relation avec des bénévoles (52%)
5. Un accompagnement logistique pour l'organisation d'événements (52%)
6. Un service d'appui à la communication (50%)

6. Relations de votre association avec la Ville de Saint-Genis-Laval :



De manière générale, il semble que les associations ayant répondu au questionnaire sont plutôt mécontentes de l'action de la Ville pour le développement de leurs associations (46 %). En revanche, elle sont plutôt satisfaites des informations communiquées par la Ville (46%) et de la qualité du matériel mis à disposition (43%).

A la question « connaissez-vous les outils que la Ville met à votre disposition », la plupart des associations ayant répondu au questionnaire ont une connaissance assez précise de l'offre municipale puisque 89 % connaissent le guide des activités, 92 % connaissent l'annuaire des associations en ligne sur le site internet de la Ville, 81 % connaissent l'agenda des événements également sur le site internet de la Ville et 59 % connaissent les formations qui ont été proposées aux membres associatifs en 2019 et 2020.

L'utilité de ces outils fait consensus auprès des associations ayant répondu au questionnaire.

En revanche, 51 % des associations ayant répondu au questionnaire n'ont pas connaissance de la plate-forme de partage et 56 % ne connaissent pas les dossiers de demande de subventions à la Ville.

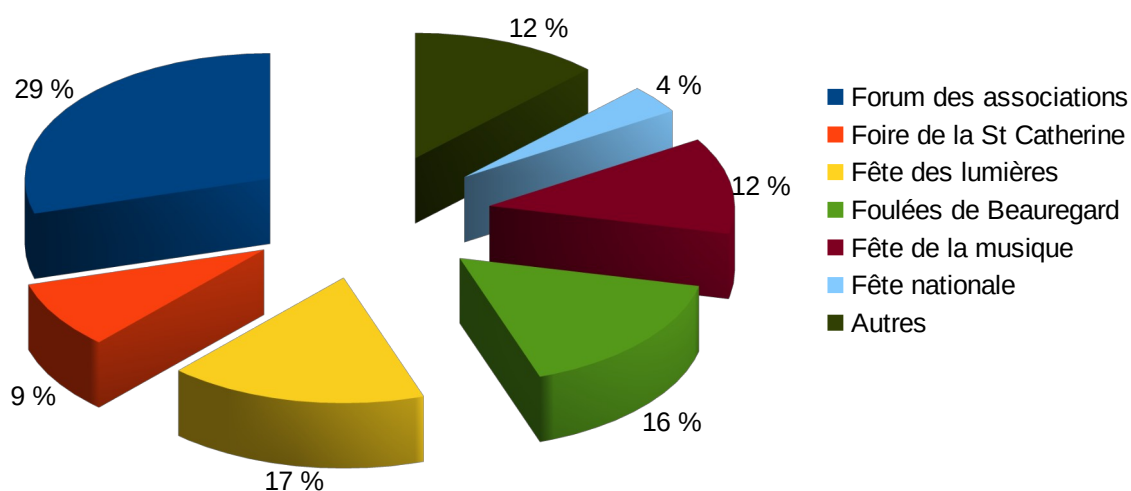
De même, 52 % des associations ayant répondu au questionnaire trouvent que la plateforme n'est pas adaptée à leurs besoins, tout comme les dossiers de demande de subvention (51%).

Étonnamment, 63 % des associations ayant répondu au questionnaire ne souhaitent pas que la Ville développe et propose d'autres outils.

Les associations ayant répondu au questionnaire ont un lien fort avec la Ville puisque 75 % d'entre elles participent aux manifestations municipales.

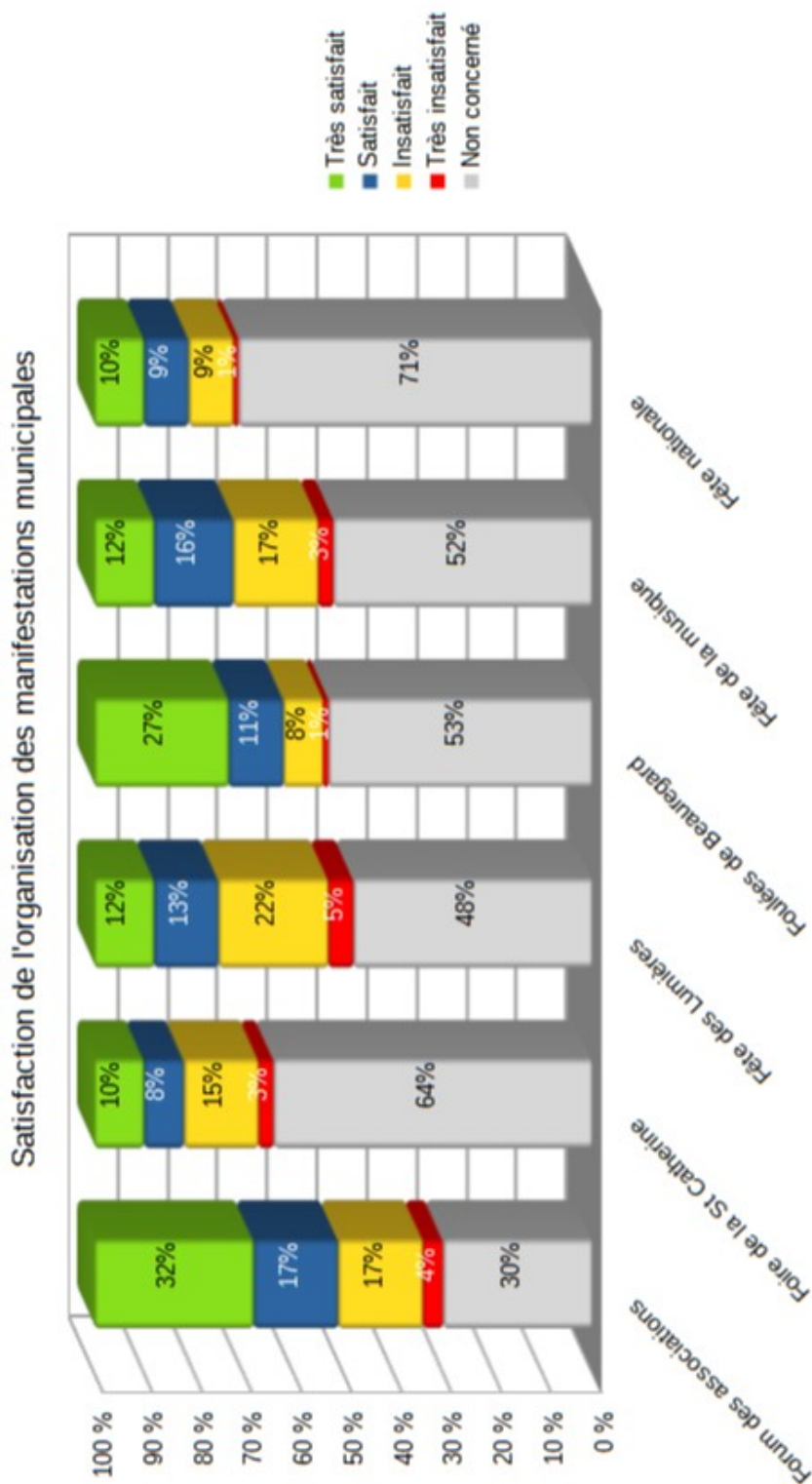
Comme le montre le graphique ci-dessous, les trois manifestations auxquelles les associations participent sont le Forum des associations (29%), la Fête des Lumières (17%) et les Foulées de Beauregard (16%).

Participation des associations aux manifestations municipales



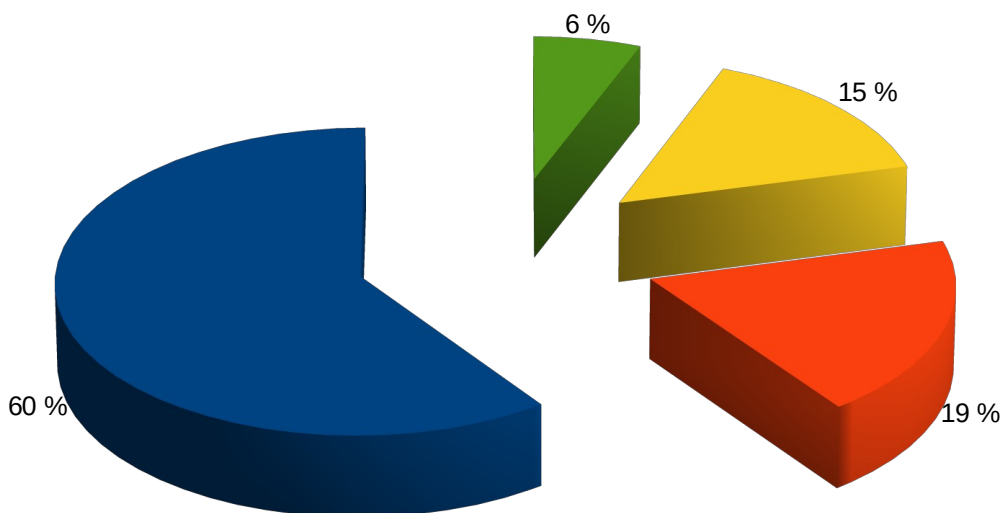
A la question « que pensez-vous de l'organisation des manifestations organisées par la Ville ? », les associations ayant répondu au questionnaire plébiscitent le Forum des associations (avec 49 % de satisfaction sur 70 % d'associations concernées) et les Foulées de Beauregard (avec 38 % de satisfaction sur 47 % d'associations concernées).

En revanche, les associations ayant répondu au questionnaire sont déçues de l'organisation de la Fête des Lumières avec 27 % d'insatisfaction sur 52 % d'associations concernées.



Enfin, s'agissant de la personne qui a participé à l'enquête : c'est en grande partie des personnes qui ont déjà une responsabilité dans l'association en faisant partie du bureau (79%) qui ont répondu au questionnaire puisque 60 % d'entre eux sont les Président(e)s ou Vice-Président(e)s de l'association et 19 % sont soit trésorier(e), secrétaire ou leurs adjoints.

Statut de la personne ayant répondu au questionnaire



- Président(e) / vice président(e)
- Trésorier / Vice trésorier / Secrétaire / Vice secrétaire
- Salarié
- Bénévole

5. Conclusion

La consultation des associations saint-genoises a duré cinq mois. Avec plus d'une centaine de réponses, les associations se sont bien saisies de cet outil. Ce dernier était un préalable indispensable à toute activité municipale sur le sujet. En effet, il est nécessaire de s'assurer que les actions qui seront mises en place répondront aux besoins et attentes du tissu associatif saint-genois.

Ce document n'est pas une fin en soi, mais bien une base de données et de travail solide pour pouvoir guider et argumenter les débats à venir dans le cadre des Assises des associations.

Il ressort donc de cette étude, que les associations saint-genoises ont une attente sur l'intervention de la Ville dans ce domaine, car beaucoup se sont dites insatisfaites de son action actuelle. Ces actions devront s'inscrire dans un cadre de mise en réseau des associations entre elles car là aussi, la demande de travail en inter-associatif est très forte.

Le recrutement de nouveaux bénévoles apparaît comme un enjeu important pour le développement des associations saint-genoises, tout comme les conditions logistiques pour organiser leurs activités (locaux, communication etc.). Il semblerait qu'il n'y ait pas d'utilité, dans l'immédiat, de développer de nouveaux outils mais bien de consolider l'existant.

De manière générale, les associations saint-genoises se mobilisent pour pouvoir participer aux manifestations organisées par la Ville même si elles ne sont pas toujours satisfaites de l'organisation.

L'épidémie de COVID 19 a affecté durablement les associations en les obligeant à adapter leurs activités, lorsque cela était possible, ou à les suspendre jusqu'à nouvel ordre. C'est pourquoi, la Ville de Saint-Genis-Laval devra veiller à la bonne reprise des activités associatives saint-genoises.

Si la situation sanitaire le permet, la rentrée scolaire 2021 sera l'occasion de relancer la dynamique de collaboration entre la Ville et les associations saint-genoises avec l'organisation de temps forts comme le forum des associations (début septembre) et les assises des associations.

A la suite de ces premiers débats et de ce document, la ville de Saint-Genis-Laval prend donc acte de l'ensemble de ces remarques pour que cela nourrisse une réflexion générale afin d'améliorer le soutien municipal au tissu associatif saint-genois. Cette discussion constante permettra ainsi une meilleure communication et une plus grande concertation dans le but de continuer à créer ce lien essentiel qui unit les Saint-Genoises et les Saint-Genois.

6. Références

- Simon COTTIN-MARX, « *Sociologie du monde associatif* », collection repères, édition La Découverte, 2019.
- Anicet LE PORS, « *La citoyenneté* », collection Que sais-je ? PUF, 2011.
- Alain CAILLE et Jean-Louis LAVILLE (1998) dans « *sociologie du monde associatif* » de Simon COTTIN-MARX, collection repères, édition La Découverte, 2019.
- Martine BARTHELEMY, « *Associations. Un nouvel âge de la participation ?* ». Presse de Sciences Po, Paris, 2000.
- Viviane TCHERNONOG, « *Les associations : état des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ?* », octobre 2018.
- Marie DUFOUR - Cécile BAZIN - Jacques FAURITTE - Jacques MALET, « *Le secteur associatif de la Métropole de Lyon* », étude réalisée en juillet 2020 par RECHERCHES & SOLIDARITÉS pour la Métropole de Lyon.
- Dossier « Paysage associatif : de battre le cœur ne s'arrête pas », JurisAssociations, 1^{er} avril 2019.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, « *L'essentiel de la vie associative du Rhône* », Novembre 2019 ;



Ville de Saint-Genis-Laval
Coordination de l'animation territoriale et de la Vie associative
Pascal THOUREZ
coordonateur.associations@saintgenislaval.fr
t. 04 72 67 85 02